

Compte-rendu de la réunion du Comité du 07 Septembre 2014

*Présents : G. ANEDDA, C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER,
D. BONGARDEN, A. CHOIGNARD, JP. CORVEC, A. GALLIOT,
D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, POULETTE, Y. TOCHOT.*

Absents excusés : G. DACOSTA, J. VALET.

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Nettoyage du ruisseau le « Bief » de Colombier-Fontaine.
- Vente de cartes de pêche.
- Les internautes de l'AAPPMA.
- Formation des écoles de la CC3C.
- Point sur les prises de poissons.
- Bilan sur les cormorans.
- Comptes de la Société.
- Futurs Alevinages.
- Contrôles du Garde Particulier.
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Le Président Yves Tochot remercie les membres du Comité de leur présence et fait le point sur les différents sujets abordés au cours de la réunion.

2. Nettoyage du ruisseau « le Bief » de Colombier-Fontaine:

Après 2 mois d'inactivité due à la période des vacances, le nettoyage du ruisseau « le Bief » va reprendre très prochainement.

Il a été décidé à l'unanimité que ces travaux se feront 1 x tous les 15 jours le Samedi matin.

Les travaux reprendront le Samedi 20 Septembre 2014 de 8h30 à 11h30. Rendez-vous au bout de la rue des Cités vers les immeubles locatifs.

A ce sujet notre Président doit reprendre contact avec Mr THIERRY de Beutal pour faire passer un engin de nettoyage dans les épineux afin de nous aider dans cette tâche.

Dans les années à venir la commune de Colombier-Fontaine prendrait à sa charge un nettoyage annuel du ruisseau, notre Président prêtera sa barque aux employés communaux pour les aider dans cette tâche.

Vous trouverez ci-dessous un calendrier des futures dates des travaux afin que les pêcheurs de l'AAPPMA qui souhaitent se joindre à nous puissent le faire en fonction de ces dates.

A noter le samedi 01/11/2014 jour de la Toussaint ne sera pas travaillé !

20/09/2014	04/10/2014	18/10/2014	01/11/2014 Toussaint	08/11/2014	22/11/2014	06/12/2014
------------	------------	------------	-------------------------	------------	------------	------------

3. Vente de carte de pêche :

COMPARATIF « VENTE DE CARTE » 2012 / 2013/2014

TYPE DE CARTES	2012	2013	Au 04/09/2014
MAJEURE	78	90	116
MINEURE	7	12	18
FEMME	5	4	6
DECOUVERTE – de 12 ans	46	21	22
JOURNALIERE	20	7	5
HEBDOMADAIRE	4	2	1
CARPE NUIT	7	7	12
URNE + EGO	0	4	5
TOTAL	167	147	185

Chiffre 2013 dépassé de + 38 cartes en particulier pour les cartes « majeure, mineure, nuit ». Belle progression en 2014 sans doute due à la recrudescence d'internautes qui sont beaucoup mieux renseignés sur les activités de notre société par le biais internet. A suivre....

Les internautes de l'AAPPMA :

Comme expliqué ci-dessus, nous constatons une large recrudescence de pêcheurs « Internaute » qui souhaite être informé des activités de notre Société.

ce jour, 81 pêcheurs reçoivent nos informations par « internet ».

Pour ce faire, il suffit que le pêcheur ait pris sa carte de pêche à Colombier-Fontaine et nous transmette son adresse mail.

Avis aux amateurs, il n'est pas trop tard pour nous faire parvenir votre adresse mail.

Pour cela il suffit de l'envoyer à notre Secrétaire (jacquespoulette@orange.fr) qui fera le nécessaire. A noter que votre adresse ne sera pas divulguée puisque nous envoyons toujours nos courriers en mode cci (courrier caché).

4. Formation des écoles de la CC3C :

Une réunion préparatoire a eu lieu jeudi 4 septembre 2014 à 9h30 pour faire le point sur l'avancement de cette formation.

Y. Tochot, D. Luttenauer, A. Galliot et J. Poulette ont repris les points essentiels de cette formation à savoir :

- Attendre 3 semaines avant de rencontrer à nouveau les Directeurs des écoles concernées pour la mise en place du projet, afin de ne perturber leur rentrée des classes.
- Travailler essentiellement avec les Directeurs d'école et non avec les Mairies.
- Recensement des écoles concernées par le projet : Longevelle sur le Doubs, Saint-Maurice-Colombier, Dampierre sur le Doubs à faire en 2014 ; Etouvans en 2015 ; Colombier-Fontaine à voir avec le Directeur (nouveaux enseignants) date à définir.
- Nombre d'intervention possible (découpage du programme).
- Présentation à revoir en fonction des thèmes abordés (l'eau, la pollution, les bassins versants et les cours d'eau, écosystème, invertébrés, rivières 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, les poissons, période de reproduction etc.....)

5. Point sur les prises de poissons :

Un sondage a été fait auprès des 13 membres du Comité présents pour avoir une petite idée des prises de cette année :

Truite	Brochet	Silure	Sandre	Perche	Carpe
5	14	36	6	1	2

Attention ce sondage n'est pas vraiment représentatif de l'ensemble des pêcheurs de notre société, car certains d'entre nous pêchent la friture, les vairons, les blancs et autres poissons. On note tout de même une belle progression des silures tant au canal qu'au Doubs.

6. Bilan des cormorans :

Quota 2014 : 380 oiseaux à tirer. Nombre d'oiseaux tirés : 357.

A noter que 106 cormorans ont été tirés entre Clerval et Montbéliard.

Tireurs : Mr VERON Gérard – Mr PARGUER Serge) pour notre secteur !

7. Compte de la société :

Notre trésorier Julien BARON fait état des comptes de la Société et donne les chiffres suivants:

A ce jour : Compte courant : 5 030 € Livret A : 3 400 €. Il reste un petit versement à recevoir de la Fédération qui devrait porter nos comptes à env. 9 000 €.

Le Président Yves TOCHOT et le Trésorier Julien BARON rappellent que nous avons des travaux importants à réaliser en 2015 comme la mise à l'eau du « Gué de l'Épine » aux Beussières qui permettra aux barques de parcourir une belle distance sur le Doubs. Il faut donc bloquer dès à présent une certaine somme d'argent pour ces travaux qui seront financés en majorité par la Fédération.

8. Futurs alevinages :

L'ensemble des membres du Bureau se sont mis d'accord pour poursuivre les alevinages en cette fin d'année 2014 au « Doubs » comme au « Canal ».

Il a donc été décidé de remettre au « Canal » 100 kg de carpes (3 étés) ainsi que 20 kg de petites carpes juvéniles.

Quant au « Doubs », ce sera 50 kg de « Sandre » mis en haut et en bas du Châtelot afin de réimplanter ce beau poisson à cet endroit qui fait défaut.

Ces alevinages qui représenteront la somme d'env. 1 000 €, clôturera encore une belle année en alevinage.

9. Contrôles cartes de pêche :

29 nouveaux contrôles ont été effectués par notre Garde Particulier « Sébastien BATAILLARD ». Aucune anomalie décelée auprès des personnes contrôlées. Tous les pêcheurs étaient en règle. *« Je vois souvent les mêmes depuis l'ouverture de Mars 2014, et je récupère de bons renseignements auprès des pêcheurs et leur famille. Mon rôle et surtout de les sensibiliser sur la propreté des lieux de pêche et le respect de l'environnement »*. Merci Sébastien pour ton bon travail.

10. Questions diverses :

Qu'en est-il des prélèvements et analyses fait par la Fédération dans les ruisseaux de notre AAPPMA :

La Fédération doit nous transmettre prochainement un bilan des actions menées sur le « Rorbe » et le « Bief ». De nouveaux contrôles ont été effectués courant Août dans ces deux ruisseaux. Nous attendons les infos !

Formation dans les écoles :

A l'occasion de la formation des enfants des écoles de la CC3C et l'organisation future de pêche à la truite avec ceux-ci, nous pourrions faire appel à Mrs Klausse et Denisot de la Fédération qui pourront débloquer du matériel pour organiser ces journées avec les enfants afin de les éduquer aux loisirs de la pêche et en faire de futurs pêcheurs .

Drôle de façon de pêcher :

Attention, certains membres de Bureau ont pu constater lorsqu'ils allaient pêcher des dizaines de boîtes de conserve ouvertes au fond de l'eau concentrées dans plusieurs endroits au niveau du Doubs.

Une personne a même été en contact avec 2 pêcheurs qui pratiquaient la pêche de manière inhabituelle, et ces personnes parlaient assez difficilement notre langue.

Il est demandé à tous les pêcheurs, lorsque vous constatez ce genre de fait, d'appeler notre Garde Fédéral « Thomas POULLEAU » afin qu'il intervienne auprès de ces « drôles de pêcheurs » pour les contrôler et voir s'ils ne sont pas en infraction.

Nous vous communiquons ici son n° de téléphone portable : 06 86 87 56 50

Ne pourrait-on pas faire profiter les « Francas » de la même formation que les écoliers :

L'idée est bonne mais il ne faut pas tout faire en même temps, commençons par instruire les élèves de la CC3C et ensuite pourquoi pas en faire bénéficier les « Francas ».

Connaissiez-vous ces poissons :

Jean Pierre FELLNER nous informe que des poissons peu courants sont installés dans nos cours d'eau. Il s'agit du « Blageon » et du « Pseudo Rasbora ».



Le Blageon ou Soufie.

Tantôt grégaire et tantôt solitaire, ce poisson d'une quinzaine de centimètres arbore une bande violacée sur ses flancs. C'est principalement un poisson du sud-est de la France (il en existe une variété particulière dans le Var, la soufie justement). Il est aussi présent dans le Rhin, le Rhône et la Saône. Il fréquente les eaux fraîches des rivières et des lacs. Reproduction : De mars à mai, sur des fonds de graviers. Alimentation : Petits invertébrés.



© A. Tanguy **Le Pseudo Rasbora**

Le Pseudo rasbora est originaire de l'est de l'Asie : Japon, Chine, Corée et bassin du fleuve Amour. Introduite en Roumanie sous forme d'alevins en provenance du bassin du Yang Tsé Kiang en 1960 (Banarescu, 1964), l'espèce a rapidement colonisé l'ensemble du bassin du Danube. La rapide progression de son aire de répartition en Europe et en Afrique du Nord est liée à des introductions accidentelles et/ou volontaires et à sa forte capacité à coloniser de nouveaux habitats. Les conditions de son introduction en France ne sont pas précisément connues, mais il semble qu'elle ait été introduite en 1978-1979 dans la région de Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe). Souvent déversée en tant que poisson fourrage, elle est actuellement présente dans des étangs du Doubs, du Haut-Rhin, ainsi que dans l'Allier, dans l'Yseron, dans le Rhône en aval de Lyon (Allardi & Chancerel, 1988), en Camargue .

Merci à Jean Pierre FELLNER pour cette remontée d'information.

Quelles retombées suite à manifestation du 17 Mai à Saint-Hyppolite :

Ci-dessous l'exemple d'un courrier adressé à Mme Revillot suite à la pose de panneaux d'affichage :

« Courrier DDT du 19 Aout 2014 à Mme REVILLOT – Moulin Girardot suite à la pose d'un panneau d'Anper TOS

Madame,

Par courrier du 11 juin dernier, je vous ai averti du caractère illicite des panneaux d'affichage d'opinion que vous avez installés hors agglomération sur le territoire de la commune de PLAIMBOIS -du-MIROIR.

Par ce même courrier, je vous ai demandé d'enlever ces dispositifs illégaux.

Par correspondance arrivée dans mes services le 27 juin, vous me faites part de votre préoccupation quant aux menaces que fait peser la pollution des rivières sur la santé humaine et l'environnement.

Je partage votre souci de préservation de la salubrité publique et je suis certain que vous saurez mettre en œuvre des moyens d'action légaux tendant à cet objectif,

Il ressort par ailleurs des récentes précisions qui m'ont été communiquées par Monsieur le Maire de PLAIMBOIS-du-MIROIR et par la brigade de gendarmerie, suite à des visites sur le site, que vous avez procédé à l'enlèvement des panneaux litigieux.

Néanmoins, ces constats ont également fait apparaître l'installation d'un nouveau panneau au niveau de l'entrée du rez-de-chaussée du bâtiment en bois situé sur la parcelle OB n° 197, au lieudit « Le Moulin Girardot ».

Aussi, malgré l'enlèvement des panneaux initiaux, je vous informe que votre situation infractionnelle n' est toujours pas régularisée.

Je vous demande donc d'enlever sans délai le nouveau panneau installé.

A défaut, je mettrai à exécution les mesures annoncées dans mon précédent courrier du 11 juin 2014.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général, JM »

Qu'en est-il de la propreté du ruisseau «le Rorbe » :

Un nettoyage complet côté route d'Etouvans a été fait depuis la route jusque vers la propriété Maul. Du beau travail commandé par la Mairie de Colombier-Fontaine que nous remercions.

Il serait utile que nous accordions une matinée pour parfaire le nettoyage sur l'autre rive du ruisseau. Accord est pris entre tous les participants à la réunion.

Possibilité d'accès en voiture au lieu-dit « les Vergnes » à Saint-Maurice-Colombier :

Une étude va être lancée auprès de la commune de Saint-Maurice-Colombier pour voir si nous pourrions obtenir l'autorisation de stationner sur ce terrain communal, avec des voitures ; l'endroit très proche du Doubs et très facile d'accès.

J.BARON et Y. TOCHOT rencontreront Mr Gérard NARDIN adjoint au Maire du village pour discuter de cette éventualité.

Un peu de défrichage rendrait ce terrain propre et très accessible aux véhicules des pêcheurs et pourquoi pas aux barques. A suivre.....

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 11h30

Prochaine réunion : date à convenir lors de la journée de nettoyage du « Bief ».

Le Secrétaire Jacques POULETTE

Le Président Yves TOCHOT